Le Caractère Nominal du Verbe Imperfectif

en Arabe Littéraire

Dr.Jaouad Moumni Université ouadjda Maroc

الملخص:

نتطرق في هذا المقال لبنية الفعل المجرد في اللغة العربية. خلال تحليلنا، يتضح أن الفعل المجرد يشاطر الاسم في مجموعة من الخصائص النحوية. وهي فرضية دعمها مجموعة من اللسانيين. سنحاول التأكيد على كون الفعل المجرد يفتقد، خلافا للفعل التام، للعلامة الزمنية. فمؤشره الزمني يضبط من طرف x حامل لميزة زمنية (مثل حرف النفي، فعل مساعد (Auxiliary) ، فعل تام ...الخ . وعليه، فإن الفعل لا ينتقل، في البناء الهرمي للمركبات، إلى المركب الزمني (TP) لضبط مؤشره الزمني. وفي هذا السياق، يمكن اعتبار الفعل المجرد كمركب اسمي، بحيث يمكن أن يتعقب الفعل المساعد، خلافا للفعل التام .

الكلمات الدالة: الزمن المرجعي، الزمن الشكلي الدلالي، المطابقة ، الاسم ، الفعل التام، الفعل المجرد.

Abstract

This article investigates the nominal aspect of the imperfective verb in Standard Arabic. The present paper shows explicitly that this form of the verb shares the same syntactic and distributional properties that of noun. Such hypothesis has been suggested by some linguists (see Benmamoun (1992), Kayne (1993) and El Khatabi (1996). Contrary to the perfective verb, the imperfective verb, like noun, is deprived of time feature. The T-feature is checked by a head X° (NEG, Modal, Aux, V...) which transfers this feature to the whole phrase. In this case, the embedded imperfective verb, being not encoded for T; hence, is not needed to check his features by raising to T°. The imperfective verb behaves like a noun (DP) in the sense that it can follow an auxiliary, which is not the case of the perfective verb. We concentrate our attention particularly on the nominal status of the imperfective verb in Standard Arabic.

Key-words*: referential/anaphoric time, agreement, DP, perfective verb, imperfective verb.*

I-Verbe imperfectif comme forme verbonominale

I-1 Verbe imperfectif est dépourvu du temps [-T]

Suite à l'approche d Ouhalla (1993), nous supposons que le verbe imperfectif est dépourvu du trait du temps dans le sens où il ne porte aucune information temporelle. Je propose que la projection maximale TP abritant X° [+T] détermine le temps de la proposition toute entière. Dans ce cas, un des éléments fonctionnerait comme adjoint à l'autre dans la syntaxe. Etant donné le fait que c'est X° $^{[+T]}$ qui confère le trait du temps à l'ensemble de la structure, le verbe imperfectif serait une tête inaccessible à T.

Plusieurs arguments plaident en faveur de cette hypothèse :

-Le verbe ne monte pas plus haut que AGR° :

Dans le temps complexe (avec un X° (tel que X° = NEG $^{[+T]}$, Modal ou un auxiliaire)), le verbe imperfectif ne se déplace pas au-delà de AGRP (projection qui se situe au-dessous de TP) :

1-a lan ya-ktub-a
NEG.fut 3-écrire.imperf-a
« Il n'écrira pas ».

-b sa-ya-ktub-u
Mod.fut-3-écrire-imperf-u
« Il écrira ».

-c kaana ya-ktub-u
être.passé 3-écrire-imperf-u
« Il était en train d'écrire ».

Dans les exemples (1-a-b-c), X°$^{[+T]}$ (lan, sa-, kaana) détermine le temps de la proposition toute entière. La tête X° est active dans le domaine supérieur de la projection. Si la tête X° est une négation fléchie pour le temps ou un auxiliaire, elle monterait visiblement dans T. Si X° est un modal, elle serait engendrée dans ModP. En revanche, le verbe imperfectif enchâssé se déplace à AGR° et ne peut accéder à la tête T. Dans ce cas, T est inaccessible pour le verbe imperfectif, étant donné que celui-ci est morphologiquement dépourvu du trait du temps [Feature tense] (Stowell (1982), Benmamoun (1999) / (2000).

L'agrammaticalité des exemples (2-a-b), par exemple, confirme ce fait :

2-a *lan kataba
NEG.fut a.écrit

-b *sa-kataba
Mod.fut a.écrit

Les faits (1-a-b-c) ainsi que (2-a-b) impliquent que le verbe imperfectif n'est pas doté d'un trait du temps dans le lexique. Ainsi, Le verbe n'a pas droit de vérifier ces traits en se déplaçant d'une manière visible vers T.

Un autre fait jouant en faveur de cette hypothèse est que le verbe imperfectif acquiert le temps présent par défaut (Comrie (1977) & Fassi Fehri (1982)) ou bien par le biais de coindexation avec C°, le temps de la parole (Gueron, J. & Hoekstra, T. (1992), (Moumni, J (2008). La tête C° est conçue comme la plus haute dans la structure hiérarchique. Considérons les exemples suivants :

3-a ya-ktub-u risaalat-an
3-écrire.imperf-u lettre-acc
« Il écrit une lettre ».

-b ya-ktub-u radan risaalat-an
3-écrire.imperf-u demain lettre-acc
« Il écrira demain une lettre ».

Comme l'indique clairement les faits (3-a-b), le fonctionnement majeur du verbe imperfectif est de citer un procès ou une action dans le temps présent. Il peut cependant se manifester dans une construction au passé ou au futur, à condition qu'il existe dans cette construction un repère temporel qui sert à conférer un trait du temps [passé/futur]. Mais, en l'absence d'une indication temporelle précise, la phrase acquiert son interprétation temporelle du temps de la parole (Speech time) par le biais d'une chaine référentielle avec C°, qui est le présent. Les exemples en (3-a-b) montrent d'une façon claire que le verbe imperfectif, contrairement au verbe perfectif, est dépourvu d'un temps morphologique dans le lexique. L'exemple en

(3-b) reçoit sa valeur temporelle [=futur] de l'adverbe du temps, '**radan**' (= demain).

Il est à noter que dans le cas du verbe perfectif, l'emploi d'un adverbe tel que '**radan**' rend la phrase agrammaticale :

4 *kataba Zayd-un **radan** risaalata-an
a.écrit Zayd-nom demain lettre-acc

Etant donné la mauvaise formation saisissant dans l'exemple (4), il est tentant de voir là le reflet d'une généralisation significative de la grammaire concernant la morphologie et la syntaxe du verbe imperfectif. On suppose en effet que le verbe imperfectif ne possède pas un trait morphologique du temps présent, d'où la possibilité de se construire parfaitement avec une tête temporelle que soit un modal (sa-), une tête négative fléchie pour le temps comme lam, lan…) ou bien un adverbe temporel.

Afin d'avoir un aperçu précis du système temporel du verbe imperfectif, nous allons implémenter un schéma représentable. Ce schéma est réalisé sur la base du processus auquel le verbe imperfectif parcourt pour conférer un trait du temps.

I-2 La structure temporelle du verbe imperfectif

Pour rendre compte de la structure temporelle du verbe imperfectif, nous postulons une structure CP, comme en (5). Cette structure représente la structure syntaxique du temps avec des projections d'expansion ou d'allongement, libellées TP^{REF} (temps référentiel) et TP^{ANAPH} (temps anaphorique). Selon le modèle que nous espérons suggérer ici, le verbe imperfectif est une base verbale dépourvue d'un trait morphologique du temps (T^{ANAPH}), et de ce fait, est anaphoriquement dépendant de TP^{REF}, NEGP, ModalP ou C°.

Rappelons-nous que TP^{REF} et les têtes au-dessus représentent l'ensemble des projections qui possèdent un temps référentiel, à savoir C°, ModalP, NEGP. Ainsi, Nous visualisons ce schéma temporel du verbe imperfectif comme suit :

(5)

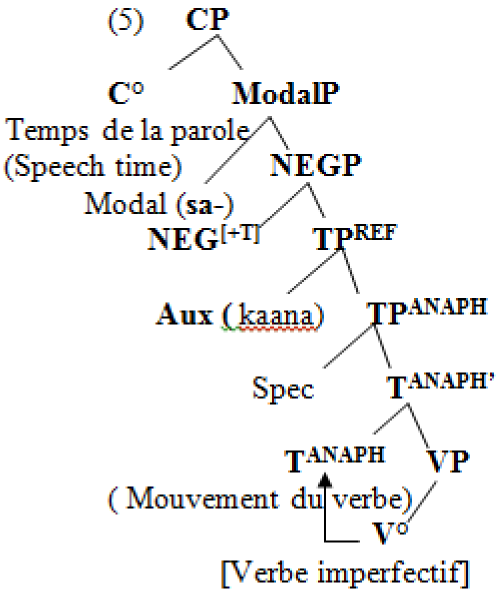

Ayant acquis le fait que le verbe imperfectif est une catégorie non spécifiée pour une valeur temporelle dans le lexique, il ne peut donc se déplacer à T^{REF} pour vérifier ses traits morphologiques du temps. En admettant l'existence de plusieurs projections du temps TP^{REF}, NEGP, ModalP et C°, le verbe imperfectif qui est dépourvu d'un trait du temps monte s'adjoindre à T^{ANAPH} en syntaxe. T^{ANAPH} est une projection temporelle anaphorique. T^{ANAPH} hérite alors la spécification temporelle des nœuds temporels projetant au-dessus, à savoir TP^{REF}, NEGP, ModalP ou C°. En effet, le temps du verbe imperfectif est complètement dépendant du temps phrastique, qui est exprimé par l'auxiliaire (Aux), les éléments négatifs fléchies pour le temps et modaux, ou par la tête C° (comme le suggère (5)). Il ressort de cette brève discussion que :

-« T^{ANAPH} possède un temps nul »

-« Le verbe imperfectif, tout comme le nom, est conçu comme une forme non spécifiée pour une valeur temporelle ».

II Le caractère nominal du verbe imperfectif

Rappelons-nous que la forme imperfective ne dénote aucune information temporelle. C'est X° (NEG [+T], Modal, auxiliaire) qui indique que cette forme verbale est interprétée temporellement ou non.

On peut supposer que le verbe imperfectif a une forme verbo-nominale, c'est-à-dire qu'il constitue, au niveau morphologique, une forme verbale dotée de traits d'accord, mais dépourvue du trait du temps.

Plusieurs arguments militent en faveur de l'idée que le verbe imperfectif est une forme nominale :

Tout d'abord, la mélodie vocalique du verbe imperfectif s'apparente beaucoup à celle du certains noms. Généralement, l'imperfectif est utilisé pour dénoter tout ce qui n'est pas passé. Benmamoun (1992, 1999, 2000) le conçoit aussi comme la forme par défaut du verbe, arguant qu'elle ne représente ni l'aspect ni le temps. Il apporte des arguments d'ordre syntaxique et morphologique pour soutenir le statut par défaut de cette forme.

L'analyse montre que, hiérarchiquement, l'imperfectif a une position inférieure à celle de la forme du perfectif. La forme du perfectif se trouve dans une position temporelle TP^{REF}, tandis que la forme de l'imperfectif est active dans la position basse du schéma, à savoir, TP^{ANAPH} qui n'est pas doté du trait du temps.

Lors de son traitement morphologique et syntaxique, Benmamoun montre que l'imperfectif se dérive de certains noms, ce qui constitue une preuve supplémentaire de son statut presque nominal. En illustration, nous citons les exemples suivants :

(6)	ya-ktub	ma-ktuub	ma-ktab
	3-écrire.imperf	destin	bureau
	yu-ˤallim	mu-ˤallim	
	3-enseigner	enseignant	
	ya-ḥtaağu	mu-ḥtaağun	
	3-nécissite	nécessiteux	

Khalaily (1997) corrobore davantage l'analyse proposée par Benmamoun. Khalaily adopte une analyse où il suppose que toute phrase est engendrée à partir d'un atome nominal enchâssé dans une structure articulée de VP; cet « atome » étant la lexicalisation de l'événement de Davidson (1967). Tout verbe d'action serait dérivé au moyen d'une projection fonctionnelle plus haute : un proto-verbe de type **do** auquel s'incorpore l'atome nominal de base. Ainsi pour la phrase :

(7) ya-ḍrib-u Zayd-un ˤamr-an
3-frapper.imperf-u Zayd-nom Amr-acc
« Zayd frappe Amr ».

Il propose la structure suivante (DP est l'équivalent du constituant nominal) :

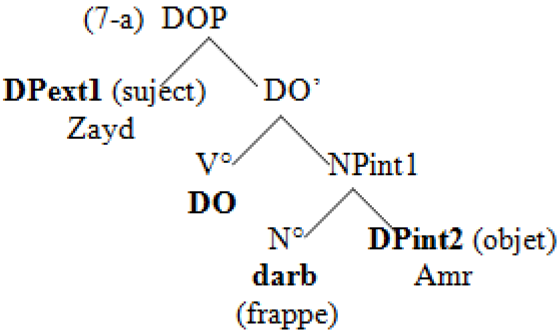

Dans cette configuration, la tête V° dans (7-a) représente un verbe d'activité abstrait qui sélectionne deux arguments : l'initiateur (DPsujet extérieur) et le complément statif résultant NP int1 qui est un argument de V°. La tête N° de NP int1 sélectionne un argument : le DP int2 (Amr) qui délimité l'événement achevé par Zayd; ce DP étant projeté comme le complément de N°.

Un autre argument jouant en faveur de cette hypothèse est que dans les constructions complexes telles que [kaana+XP], un DP, tout comme le verbe imperfectif, peut co-exister parfaitement avec cet auxiliaire (*light verb*):

8-a kaana [ya-ktub-u d-dars-a]
était 3-écrire-ind le-leçon-acc
« Il était en train d'écrire la leçon ».

-b kaana [**DP** Zayd-un mariiḍ-an]

était Zayd-nom malade-acc
« Zayd était malade ».

Notons, en revanche, que le verbe à la forme perfective ne peut pas se manifester sous la portée d'une tête X° fléchie pour le temps, d'où le contraste entre (9-a)-(9-b) :

9-a sa- ya-ktub-u
Mod.fut-3-écrire.imperf-u
« Il écrira ».

-b *sa- kataba
Mod.fut-a.écrit

Le verbe imperfectif se comporte, au niveau morphologique, comme un syntagme nominal (DP) dans la mesure où le trait de la personne [PERS] qui manifeste sur l'imperfectif est conçu comme un clitique et occupe la même position que le déterminant dans les autres DPs. Les exemples suivants confirment ce fait :

10-a **ya**-ktub-u
3msg-écrire.imperf-u
« Il écrit ».

-b **ta**-ktub-u
3fsg-écrire.imperf-u
« Elle écrit ».

11-a **« le** garçon »
-b **« la** fille »

Mais, à l'instar du trait [PERS] qui apparaît à gauche du verbe, le déterminant n'a pas de traits thématiques (traits-φ) tels que [Genre, nombre et personne], comme l'illustre les faits suivant :

12-a **l**-walad-u
dét-garçon-nom
« Le garçon »

-b **l**-bint-u

dét-fille-nom
« La fille »

Il est tentant sur la base de cette discussion (ainsi que d'autres; voir Kayne (1993)), de traiter le verbe imperfectif comme une forme nominale. Nous supposons en effet que le trait [PERS] qui s'incorpore au verbe en tant qu'un pronom clitique est engendré à la base dans la tête D de la catégorie DP (projection étendue du verbe nominalisé). Selon Abney (1987) et Ritter (1987), D constitue la tête de DP et occupe la même position que **I** dans une construction propositionnelle (Ouhalla (1991).

(13-a)

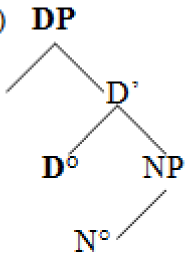

(13-b)

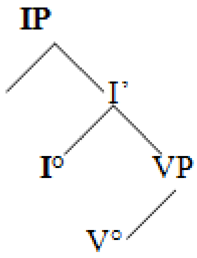

Par ailleurs, l'accord [PERS] ne se vérifierait pas dans la même configuration que celle où AGRsP (l'accord sujet) l'est. L'accord entre le NP_{sujet} et le verbe perfectif est un accord en personne [= PERS] et nombre [= NB], et qui fait de celui-ci un accord référentiel (14-a). En revanche, L'accord entre le NP_{sujet} et l'imperfectif est un accord participial qui se vérifie dans AGR^{Part} (14-b). Celle-ci est engendrée au-dessous de TP dans un schéma hiérarchique.

Par contre, le trait [PERS] qui apparaît à gauche de l'imperfectif se comporte comme un trait fonctionnel lexicalement combiné au verbe. Le trait [PERS] a en effet le statut d'un pronom enclitique de nature affixale, de sorte qui forme une unité complexe (comme [ya-ktubu]) /[PERS-écrire].

(14-a)

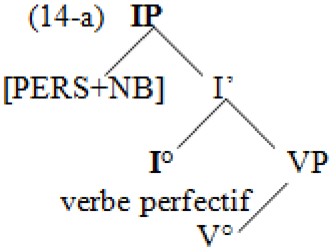

(14-b)

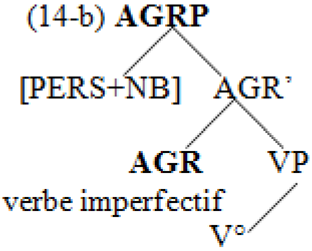

Pareillement, dans un syntagme nominal (DP) en arabe, le nom [N] monte s'adjoindre à l'article défini, de sorte qu'il forme un complexe avec le N. la structure (DP) sera donc représentable en arabe littéraire comme suit :

(15)

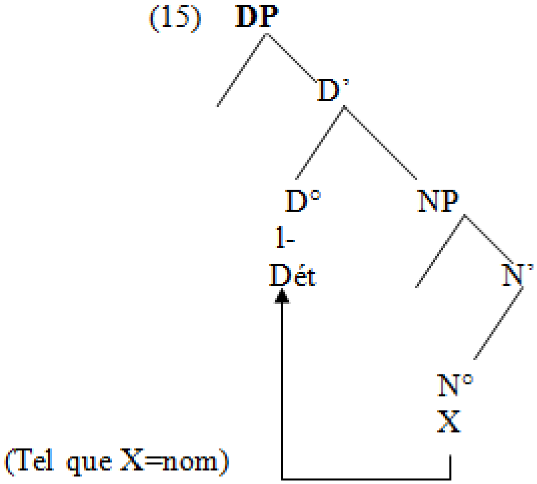

Dans cette structure (15), l'article défini est engendré sous D°, et le nom tête sous N°. N monte alors dans D en S-structure, pour servir de support morphologique à l'article, qu'est de nature affixale, formant ainsi la séquence [Det-N]. C'est ce qui se passe dans le cas de (12-a-b). Comme l'arabe, le suédois exhibe la même syntaxe dans la mesure où les deux éléments forment un complexe (Ouhalla (1991)). Mais, déferrement de l'arabe, l'article défini s'affixe à droite du nom, comme l'illustre l'exemple suivant :

(16) flicka-**n**
fille-**dét**
« La fille »

La nature affixale du déterminant exige que la tête N° monte s'adjoindre à droite de ce déterminant et former ainsi le complexe flicka-**n**, comme le montre la configuration en (17)

(17)

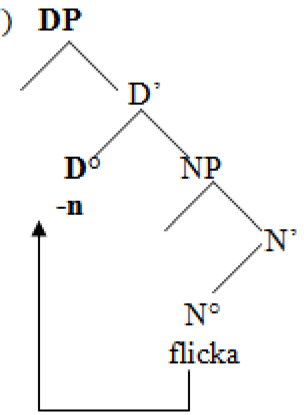

En revanche, en français comme en anglais, l'article ne s'incorpore pas au nom dans le sens où tous les deux se manifestent séparément, créant ainsi la séquence [Det N]. La motivation de la montée du nom dans la structure nominale (DP) dans ce cas peut être raisonnablement assimilée à celle de la montée du verbe imperfectif, à supposer que le déterminant soit engendré en S-structure. En revanche, le verbe imperfectif, qui est dépourvu du trait du temps et fléchi uniquement pour l'accord, monte dans une projection adjointe, en l'occurrence AGR^{Part}. AGR^{Part} est conçue comme site d'atterrissage vers lequel le verbe se déplace pour vérifier ses traits de l'accord.

Ainsi, pour la phrase (18-a) qui correspond en quelque sorte à (18-b) :

18-a kaana **ya**-ktub-u
était 3-écrire.imperf-u
« Il était en train d'écrire ».

-b kaana [**DP** Zayd-un kaatib-an]
était Zayd-nom écrivain-acc
« Zayd était un écrivain ».

nous proposons les structures suivantes :

(19-a)

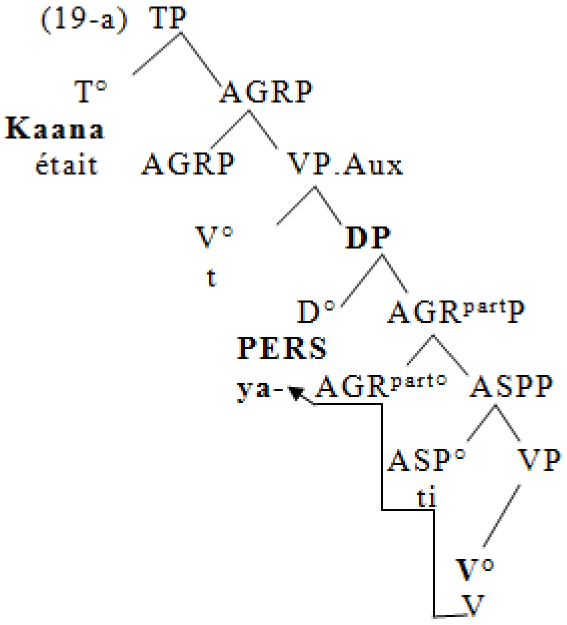

(19-b)

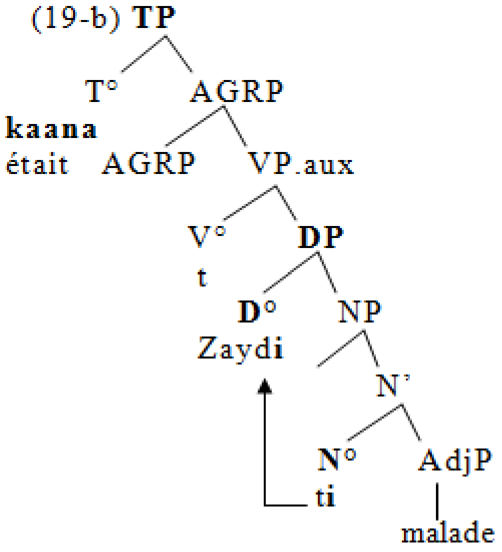

Conclusion:

Il a été montré, dans cette étude, que le verbe imperfectif partage les mêmes propriétés syntaxiques et distributionnelles que le nom. Syntaxiquement parlant, le verbe imperfectif, tout comme le nom, est dépourvu du trait du temps. Le trait de T est vérifié par une tête X° (NEG, Modal, Aux, V…) qui confère son trait temporel à la phrase entière. Dans ce cas, le verbe imperfectif enchâssé n'a donc pas besoin de vérifier ces traits en se déplaçant vers T°. Sur le plan descriptif, nous avons montré que le verbe imperfectif possède un caractère presque nominal. Concernant sa morphologie, nous avons soutenu l'idée que le verbe imperfectif se construit de la même manière qu'un syntagme nominal (DP) dans le sens où le trait de la personne ya- qui s'affixe à droite du verbe imperfectif constitue D° de DP. L'affixation dans ce cas rappelle l'affixation de l'article à la tête N°.

Référence:

Abney, S. (1987). The English Noun Phrase in its Sentential Aspect. MIT, Cambridge Mass.

Benmamoun E. (1992). Functional and Inflectional Morphology: Problems of Projection, representation and derivation. Doctoral dissertation, University of Southern California.

Benmamoun, E. (2000). The feature Structure of Functional Categories: a comparative study of Arabic dialectals. Oxford University Press.

Comrie, B. (1977). Aspect. Cambridge, Cambridge University Press.

El Khatabi, K. (1996). La structure de la proposition et la syntaxe de la négation en Arabe Standard et en Arabe Marocain. Thèse de Doctorat, Université Paris 8.

Fassi Fehri (1982). Linguistique Arabe: forme et interprétation. Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines, Thèse et Mémoires n°9, Rabat.

Guéron, J. et Hoekstra, T.(1992). " Chaînes temporelles et phrases réduites". Structure de la phrase et théorie de liage, pp.69-91. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.

Khalaily, S. (1997). One syntax for all nominal categories: Merging nominal atoms in multiple adjunction structures. These de doctorat, Leyden. Hollond Institute of Generative Linguistics 27.

Moumni, J (2008). Etude syntaxique des phrases négatives en Arabe et en Anglais. Univérsité de la Sorbonne Nouvelle Paris 3, France.

Ouhalla, J. (1991). Functional Categories and Parametric Variation. London: Routledge.

Ouhalla, J. (1993). Negation, Focus and Tense: the Arabic maa and laa. Rivisita di Linguistica, 2.

Ritter, E. (1987). “NSO Noun Phrases in a VSO Language”. Proceedings of NELS, 17, ed. by J. McDonough & B. Plunkett, 521-537.

Stowell, T. (1982). On the Tense of Infinitives. Linguistic Inquiry 13. pp.5